

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 18 décembre 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 14, 15 et 16 décembre 2015**

**2015 DPP 4** Fixation des redevances annuelles (100 euros) dues par l'association Protection civile de Paris pour l'occupation temporaire de locaux situés 85, rue de Vaugirard (6<sup>ème</sup>).

**M<sup>me</sup> Colombe BROSSSEL, rapporteure**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015 par lequel la Ville de Paris représentée par Madame la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention en nature à la Protection civile de Paris ;

Vu l'avis du Conseil du 6<sup>ème</sup> arrondissement en date du 1<sup>er</sup> décembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par M<sup>me</sup> Colombe BROSSSEL au nom de la 3<sup>ème</sup> commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention triennale d'objectifs, dont les caractéristiques principales figurent au projet ci-joint.

Article 2 : La redevance annuelle qui sera versée par l'association « Protection civile de Paris » dont le siège est situé 244, rue de Vaugirard 75015 Paris, pour l'occupation de locaux situés 85 rue de Vaugirard à Paris (75006) est fixée à 100 €. Une contribution non financière de 8 268 € par an est accordée à l'association au titre de la mise à disposition de ces locaux.

Article 3 : Les recettes correspondantes à la redevance d'occupation, soit 100 € au total par an, seront inscrites sur le chapitre 75, compte 752, fonction 70 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2015 et suivants.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**